



Note aux PSP participants

Introduction

L'objectif de cette note est de décrire la phase des tests d'homologation client des PSP participants à la Plateforme MISP BDF (fichier FNC-RF) et de préciser l'ensemble des informations nécessaires au raccordement technique et au démarrage des tests.

Pour rappel, la **phase d'homologation client est obligatoire** (Cf. CGU) et un **PV de recette** est à fournir dans le cadre de la procédure de raccordement en production.

NB : le site Internet de la Banque de France, <https://www.banque-France.fr/fr/FNCRF>, permet d'accéder facilement à l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement de cette phase de test (calendrier, les fiches de tests, canevas de jeux de données, formulaires, spécifications,...).

De manière générale, pour la fluidité des échanges, nous demandons aux PSP d'**indiquer leur N° CIB dans le titre** de tous les mails ou documents transmis à nos équipes.

Les phases de tests

La stratégie d'homologation implique plusieurs phases de tests à réaliser en environnement d'homologation mis à disposition par la Banque de France :

- **Tests Pilotes** : Le but de cette campagne est de valider le bon fonctionnement des différents processus avant le démarrage de la phase d'homologation à grande échelle avec l'ensemble des PSP.
Cette première phase a été réalisée avec succès avec la participation de 3 PSP pilotes (2 en modes MISP et 1 en mode API).
- **Tests d'homologation** : le but de cette campagne est de valider la solution de partage par l'ensemble des PSP. Elle se décompose en deux parties :
 - o **Tests unitaires** : connexion/authentification, cas passants et non passants (plan de test client)
 - o **Tests de bout en bout** : il s'agit des tests métier à dérouler sur la base des **fiches de test** fournies qui couvrent l'ensemble des processus fonctionnels (Déclaration, Qualification Détenteur, qualification Participant et Modification).

Les tests d'homologation sont organisés par binômes de PSP et il convient que chaque PSP souhaitant réaliser les tests contacte par courriel la cellule métier : COP 1946 FNC-RF FNC-RF@banque-france.fr en indiquant la semaine cible de souhait de réalisation des tests bilatéraux, et les contacts mail et

téléphone des responsables de la campagne. Un agenda des disponibilités respectives des PSP candidats sera mis à jour sur le site extranet dédié. Dans la mesure du possible, la cellule métier essaiera d'apparier les désirs des PSP. Les équipes de la BdF ne pourront pas jouer les contreparties durant la phase d'homologation.

Les formulaires de raccordement et de référentiel des BIC (pour les cas de "PSP détenteur") sont à compléter et à déposer sur la sharebox sécurisée de la BDF accompagnés du certificat de test (.cer) au plus tard 15 jours avant la date souhaitée du démarrage de tous les types de tests.

L'accès à la sharebox nécessite la communication à FNC-RF@banque-france.fr de l'adresse courriel et du numéro de cellulaire des personnes ayant à s'y connecter.

Le plan de test a été découpé en quatre fiches :

- **Fiche N°01** : FNC-RF - Homologation client - Plan de test - Déclaration v1.0
- **Fiche N°02** : FNC-RF - Homologation client - Plan de test - Qualification Détenteur - v1.0
- **Fiche N°03** : FNC-RF - Homologation client - Plan de test - Qualification Participant - v1.0
- **Fiche N°04** : FNC-RF - Homologation client - Plan de test - Modification v1.0

Chaque fiche est dédiée à un processus fonctionnel et présente la description générale, les prérequis, les cas de test, ... Ces fiches sont à utiliser accompagnées du fichier xls des jeux de données à renseigner par les PSP testeurs. Le xls permet de faciliter le suivi entre les PSP binôme.

Planning

La phase de Test d'homologation démarre le **02/03/2026**. L'organisation des binômes est assurée par l'équipe métier (FNC-RF@banque-france.fr) qui se charge de gérer le **calendrier** et de le publier sur le site extranet dédié.

L'environnement de test sera disponible jusqu'au raccordement en production de l'ensemble des PSP (directement, via un chef de file ou via un prestataire technique).

PV de certification

Une fois la campagne d'homologation achevée, les représentants du PSP doivent déposer le PV d'auto-certification sur la sharebox sécurisée, accompagnée de quelques copies d'écran montrant la bonne fin des cas de tests réalisés. La validation de ce PV par la cellule métier de l'Administrateur est un prérequis à la connexion en Production.

Un modèle de PV est disponible sur le site extranet BDF.

Raccordement

La procédure de raccordement à la Plateforme centrale MISP BDF d'homologation comprend deux étapes (actions Client) :

- **Étape 1 : prérequis**
 - Compléter et fournir les formulaires de raccordement (J-15 au plus tard)
 - Formulaire de raccordement à la plateforme FNC-RF

- Formulaire du référentiel des BIC (cas d'un PSP détenteur)
- Fournir le certificat d'authentification client .cer (J-15 au plus tard)
- **Étape2 : Raccordement technique**

Raccordement technique en mode MISP

- Installer au préalable la version **MISP 2.5.18** (code source MISP disponible sur <https://www.misp-project.org/>)
- Appliquer la configuration et le paramétrage fournis par la BDF en prenant en compte la version courante des modes opératoires :
 - « BDF_FNC-RF_Mode opératoire - MISP - Ajout ou maj. Galaxie»
 - « BDF_FNC-RF_Mode opératoire - MISP - Ajout ou maj. Template Objet»
 - « BDF_FNC-RF_Mode opératoire - MISP - Ajout serveur synchro»
- ➔ Les fichiers de définition sont à récupérer des SED (Annexe).
- Utiliser l'URL (MISP) ci-dessous pour accéder à l'environnement d'homologation BDF :
 - <https://ibafraud-ho.test-banque-france.fr/ws/call>

Remarques :

- Le paramétrage spécifique au partage des IBAN douteux, Galaxies et Objet Compte douteux, doit être strictement identique entre le MISP local et le MISP central BDF ;
- La création du serveur de synchronisation sur le MISP local nécessite l'utilisation de l'URL et de la clé d'authentification fournis par la BDF ;
- Le certificat client utilisé doit être le même que celui communiqué à la BDF.

Raccordement technique en mode API

- Utiliser la version courante des fichiers de définition communiqués (Cf. Annexes SED) :
 - Définition de l'objet « Compte douteux »
 - Définition de la Galaxie/Cluster « Contexte de fraude »
- Utiliser l'URL (API) ci-dessous pour accéder à l'environnement d'homologation BDF :
 - https://apigwh.banque-france.fr/gateway/IBAFRAUD_Call
 - Consulter la note sur la connexion API client via le protocole OAuth.

Remarques :

- Le certificat client utilisé lors des appels Web Services doit être le même que celui communiqué à la BDF ;
- Lors des appels Web Service, il faudra également transmettre un « **Access token** » ;
- L'« **Access token** » doit être récupéré auprès du serveur d'autorisation BDF en utilisant le couple **Client Id/Client Secret** communiqué par la BDF ;
- Le couple **Client Id/Client Secret** est différent pour chaque établissement.

Certificat d'authentification

Le certificat client à utiliser pour l'authentification et la connexion à la Plateforme MISP centrale BDF doit respecter les exigences du RSI BDF.

Rappel (extrait SED):

« Les certificats numériques utilisés doivent être émis par une Autorité de Certification (AC) reconnue de confiance à la Banque de France :

- Les Autorités de Certification de la Banque de France ;
- Les Autorités de Certification délivrant des certificats aux normes RGS **/** ;
- Les AC qualifiées au sens du règlement eIDAS (electronic Identification, Authentication and Trust Services) et publiées dans la « trusted list » de la commission européenne.

Dans le cadre du projet de Partage des données de fraude entre PSP, il est recommandé d'utiliser un certificat d'authentification émis par une Autorité de Certification qualifiée RGS**/**. Toutefois, il est autorisé d'utiliser un certificat d'authentification logiciel en respectant la sécurisation du stockage dudit certificat (clé privée). »

Ci-dessous la liste des AC, en plus de l'ICG V3 BDF, autorisées et qui sont provisionnées en environnement d'homologation :

Editeur / AC Racine
GlobalSign (Belgique)
GlobalSign Root R6
Sectigo (Espagne)
Sectigo Public Server Authentication Root E46
Certinomis (France)
Certinomis Racine G3
Certinomis Racine G4
Certinomis Racine WEB
ChamberSign (France)
ChamberSign France CA3 Root
Certigna (France)
Certigna Client authentication Root CA
Certigna Client authentication EU Root CA
DigiCert (Pays-Bas)
QuoVadis Root CA 1 G3
DigiCert High Assurance EV Root CA
DigiCert Global Root G2
DigiCert Global Root CA

Accompagnement & Contacts BDF

Les équipes BDF accompagneront les PSP participants pendant la phase des tests d'homologation et selon besoin (raccordement technique, problèmes, questions, ...).

- **Contact Métier** : pour le dépôt de la demande de raccordement en Homologation
 - o COP 1946 FNC-RF FNC-RF@banque-france.fr
- **Contact Projet** : pour le raccordement technique et l'accompagnement/suivi des tests
 - o Christophe.MARCHAND.external@banque-france.fr

- Ouali.YALIOUA.external@banque-france.fr
 - Mohamed.BOULOZ@banque-france.fr
- **Contact Support Informatique**
 - BAL à venir (à partir d'avril 2026)

Annexes

Documentation : se référer au site de partage de la BDF <https://www.banque-France.fr/fr/FNCRF> pour les :

- Spécifications (SEG et SED) ;
- Modes opératoires ;
- Fiches de tests ;
- Formulaires de raccordement.

IGC BDF :

- Offre de certificat, prérequis techniques, enregistrement du mandataire, ... : Cf. le lien du site Internet Banque de France :
 - [Certificats | Banque de France](#)

Remarque : l'IGC BDF va évoluer très prochainement (dans les mois à venir) avec dématérialisation complète du processus de demande des certificats

- Processus (existant) :

